

Entreprise générale
Induni & Cie SA
Rue des Cèdres 26
1950 Sion

Architecte
Baechler Grégoire
architecte ETS/UTS
1991 Salins

Coordonnées
1983 Evolène



SITUATION - PROGRAMME

Mise à profit du caractère des lieux. Le chalet "Lupicin" prend place dans une zone destinée à accueillir des chalets, dans le tissu foncier de faible densité qui s'étage sur la pente du versant Est du val d'Hérens, aux portes de la localité d'Evolène. Cette exposition avantageuse vers le couchant offre une vue largement dégagée sur toute la vallée et sur les impressionnantes chaînes de sommets environnants.

La parcelle, située en zone de construction autorisée pour les résidences secondaires, présente les caractéristiques favorables au développement d'un projet de qualité, en

raison notamment de la déclivité marquée du terrain naturel et des facilités d'aménagement qui en découlent, particulièrement pour déterminer les différents accès.

Chalet référencé aux réalisations locales, mais aussi villa au standard élevé, le Lupicin se démarque des traditions constructives du lieu, lesquelles définissent avec précision les rapports entre longueurs et hauteurs des façades et des fenêtres, favorisant l'élancement des volumes. Ce mode de faire permettait de minimiser les surfaces de toitures, coûteuses en raison des surdimensionnements de charpente qu'engendrent tant les surcharges dues à la neige que celles de la lourde couverture, habituellement réalisée en dalles de pierre naturelle.

Photos

De belle qualité conceptuelle et constructive, doublée d'une mise en oeuvre soignée, le chalet prend son assise dans une pente marquée, mise largement à profit pour la répartition des niveaux, des accès et le dégagement de la vue.





Le programme prévoit un niveau de qualité conceptuelle et constructive élevé, pour le développement d'une habitation à but non permanent, monofamiliale.

PROJET

Soleil et vue largement favorisés. Le projet s'insère de façon naturelle dans l'environnement et présente un volume unique, intégralement réalisé en bois et au moyen de matériaux naturels, notamment pour sa couverture qui est entièrement constituée de pierre.

L'assise de l'édifice est constituée d'un socle en béton armé, destiné aux caves et garages, contribuant de cette manière à une excellente qualité d'implantation, utilisant au mieux les particularités du terrain et recherchant l'adaptation optimale aux contraintes du lieu. La réalisation répond aux exigences qualitatives et fonctionnelles fixées par le Maître de l'ouvrage, tout en se distinguant des constructions alentours, édifiées dans les rapports volumétriques particuliers de la région.

En réponse aux objectifs du programme, les volumes créés se caractérisent par des espaces interconnectés très ouverts, laissant apparaître la



charpente dans une grande proportion de l'habitat et caractérisés par la présence d'un grand niveau de mezzanine, ouvrant sur l'entier du séjour. Il en résulte un sentiment de confort et d'habitabilité, des surfaces accueillantes, développées sur trois niveaux, ouvertes vers l'intérieur et vers l'extérieur. La volonté d'ouvrir à la vue et au soleil transparaît au travers des solutions adoptées, en particulier, des grandes terrasses pluri-orientées, aménagées en toiture du socle.

La distribution verticale se fait par un escalier ajouré en bois qui relie les espaces ouverts du rez et ceux de la mezzanine, ajoutant à l'ambiance chaleureuse de l'ensemble, omniprésente dans toute la construction. Toutes les pièces de séjour - cuisine, salon, salle à manger - se situent au niveau des terrasses auxquelles on peut accéder directement, tandis que l'étage supérieur, dans les combles, accueille les chambres et salles d'eau.

A l'extérieur, profitant de l'inscription de la construction dans la pente, les aménagements concernent presque exclusivement les surfaces de terrasses largement dimensionnées, ainsi que l'accès au garage et les alentours immédiats de la réalisation.

